

2 Editorial de la coprésidence

4 Service civil dans un alpage en Tessin

6 La Session des jeunes et l'obligation de servir

Assemblée générale et nouvelle co-présidence

CIVIVA est désormais présidée par *Priska Seiler Graf* (ZH) et *Fabien Fivaz* (NE). Départ de *Lisa Mazzone* et *Samuel Steiner* et autres changements au sein du comité. Impressions de l'assemblée générale.

Cette année, l'AG de CIVIVA s'est tenue le 4 avril à Berne. L'assemblée générale a été marquée par plusieurs départs de membres de longue date du comité, mais l'ambiance n'était pas triste pour autant, car avec l'élection du nouveau comité, c'était bien l'avenir qui était à l'ordre du jour.

La coprésidente Lisa Mazzone a notamment rappelé l'importance de l'accès volontaire au service civil, de la reconnaissance du service civil en tant que prestation importante pour la société, et d'une plus grande flexibilité dans la planification des affectations. Samuel Steiner a commencé sa dernière AG par une rétrospective de 2021 : malgré les restrictions, nous avons fêté les 25 ans du service civil, et une rencontre du groupe parlementaire CIVIVA et de l'intergroupe parlementaire «Soins» a pu avoir lieu. D'autres réunions ont malheureusement été victimes des circonstances.

Encore des adieux

Piet Dörflinger a pris congé de Daniel Bosshard, comptable de longue date de CIVIVA. Depuis la création de CIVIVA, Daniel tenait les comptes et aidait à la collecte de dons. Un grand merci pour ton engagement, cher Daniel !

Ruedi Tobler a remercié Lisa Mazzone et Samuel Steiner pour leur coprésidence. On pouvait voir à quel point il était difficile pour lui de leur dire au revoir. Sous la coprésidence de Lisa et Sämi, CIVIVA est devenue une force politique qui ne peut plus être ignorée. Lisa et Sämi ont contribué de manière déterminante à la mise en échec de la détérioration du service civil en 2020. Ils étaient là pour répondre aux questions des médias et ont



Nouvelle coprésidence : bienvenue chez CIVIVA, Priska Seiler Graf et Fabien Fivaz (photo: gs).

représenté CIVIVA de manière charismatique et compétente. Merci 1000 fois, chère Lisa et cher Samuel, pour votre engagement extraordinaire.

Soyez les bienvenus !

Les remerciements ont été suivis par l'élection de la nouvelle coprésidence mentionnée plus haut, tenue par Fabien Fivaz et Priska Seiler Graf. Fabien est conseiller national des Verts à Neuchâtel et membre de la Commission de la politique de sécurité. Ce biologiste a été civiliste du temps de l'examen de conscience. Il se réjouit de porter les valeurs du service civil avec Priska Seiler Graf et CIVIVA.

Priska Seiler Graf est conseillère nationale et coprésidente du PS du canton de Zurich. Elle siège au Conseil national depuis 2015, où elle est membre de la Commission de la politique de sécurité. Elle a été conseillère municipale de Kloten de 2010 à 2020 et membre du Grand Conseil zurichois de 2005 à 2015. En 2023, elle sera candidate au Conseil d'Etat zurichois. Avec elle, CIVIVA gagne une puissante avocate du service civil, qui dispose d'un excellent réseau dans la politique de sécurité. Priska et Fabien ont été élus à l'unanimité et sous des applaudissements nourris.

Suite à la page 3

Editorial

Editorial de la coprésidence



Priska Seiler Graf.

Fabien Fivaz et moi-même avons été très heureux d'être élus par les membres de CIVIVA au sein du comité le 4 avril dernier. Nous voilà qui formons désormais ensemble la nouvelle coprésidence. Nous allons nous engager avec détermination et conviction dans la défense des intérêts du service civil, qui nous tient beaucoup à cœur ! Depuis son introduction en 1996, le service civil est une grande réussite. Il est devenu une institution importante qui va bien au-delà de la prestation d'un service de remplacement. Le service civil offre des expériences de vie importantes, remplit des tâches sociales, écologiques et culturelles précieuses et renforce la cohésion de la société. Il est tout simplement impossible d'imaginer toute cette palette d'établissements d'affectation sans les civilistes. Autant pendant la pandémie de covid qu'actuellement dans l'encadrement des réfugiés ukrainiens, le service civil apporte une contribution importante et fournit un soutien fiable. Mais désormais, le service civil contribue également à la durabilité du réseau national de sécurité dans la gestion de situations d'urgence à large échelle, en prenant le relais

lorsque l'armée et la protection civile sont dépassées.

Malheureusement, à Berne, le service civil est régulièrement pris pour cible, en étant rendu coresponsable des effectifs prétendument trop bas de l'armée. La révision ratée et chicanière de la loi sur le service civil a heureusement échoué au Conseil national lors de la session d'été 2020. Mais le rapport sur le développement du système de l'obligation de servir n'augure rien de bon non plus, car un modèle d'obligation de servir largement suivi par les milieux politiques se base sur une fusion de la protection civile et du service civil. Ce modèle conduirait inévitablement à un affaiblissement du service civil, ce qui est inacceptable. Nous ne manquerons donc pas de travail au Parlement fédéral, et sommes prêts à le fournir !



Fabien Fivaz.

Je me réjouis de reprendre avec Priska Seiler Graf la présidence de CIVIVA. Une tâche exigeante après l'excellent travail des cinq dernières années, avec Lisa Mazzone et Samuel Steiner aux commandes. La nouvelle présidence

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona, Tel.: 091 825 45 77, www.nonviolenza.ch, info@nonviolenza.ch.

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de juin 2022; 47. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Zeno Casella, Fabien Fivaz, Nicola Goepfert, Lukas Sägesser, Florian Schweri, Priska Seiler Graf, Gregor Szyndler (rédacteur en chef).

Traduction: Gideon Urbach.

Collaborations: Thomas Brückner, Paolo Maggini, Niki Paltenghi, Steven Sohn.

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch
 Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch
 Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)
 Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



Suite de la p. 1

Mathieu Senn, coprésident des Jeunes Verts fribourgeois, vient lui aussi renforcer le comité de CIVIVA. Avec lui, c'est un civiliste actif qui rejoint le comité, et une voix supplémentaire pour la Suisse romande. Lui aussi a été élu à l'unanimité. Bienvenue à Priska, Fabien et Mathieu. Nous sommes heureux que vous soyez là !

Confiant, connecté et visionnaire

Ensuite, Christoph Hartmann a fourni un témoignage de l'Office fédéral du service civil CIVI, en commençant par évoquer l'aide apportée par des civilistes aux personnes ayant fui l'Ukraine. Indépendamment de la guerre en Ukraine, jusqu'à 120 civilistes sont affectés toute l'année dans les centres fédéraux d'asile. Il y a donc des affectations ordinaires dans ce domaine, et il existe une offre de soutien de la part de CIVI aux cantons, à laquelle ces derniers peuvent faire appel.

Priska Seiler Graf et Fabien Fivaz ont ensuite parlé politique. Fabien a souligné que le service civil est « déjà sur place », c'est-à-dire que les civilistes s'engagent quotidiennement dans des domaines importants pour la société. Pourtant, dans l'opinion publique, le service civil est trop souvent relégué au second plan par rapport à l'armée et à la protection civile. Priska, quant à elle, a souligné que depuis son introduction, le service civil est une institution couronnée de succès, et qu'il doit être protégé et maintenu.

Le fait que Priska Seiler Graf et Fabien Fivaz soient membres de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national permet au service civil d'avoir une représentation forte et bien informée à Berne. Le fait que les bourgeois continuent de voir les relations entre le service civil, l'armée et la protection civile uniquement sous l'angle de la confrontation, montre l'importance d'une forte représentation du service civil dans l'arène de la politique de sécurité.



Trois générations CIVIVA de bonne humeur (d. g. à d.) : Priska Seiler Graf, Fabien Fivaz, Heiner Studer (président fondateur de CIVIVA), Lisa Mazzone et Samuel Steiner. / Apéro animé et discussions passionnantes à l'issue de l'assemblée générale (photos : gs).

**Suite de la p. 2**

tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Les défis ne manquent pas : depuis de nombreuses années, le Service civil est sous pression sous la coupole fédérale. Alors que le Conseil national a enterré il y a moins de deux ans un durcissement des conditions d'accès, en particulier pour les personnes ayant effectué du service militaire, le Conseil fédéral vient de proposer l'acceptation d'une motion

demandant exactement la même chose.

Cet affaiblissement du Service civil est un affaiblissement de l'ensemble du dispositif de milice en Suisse. Durant la pandémie, les civilistes ont été essentiels : bien formés, préparés aux situations d'urgence, présents sur le terrain dans les institutions sociales et médicales, ils ont apporté un soutien important à la population. Aujourd'hui encore, ils sont

très actifs, dans le cadre de la pandémie mais également pour l'accueil des réfugié-e-s ukrainien-ne-s.

A Berne, cette contribution essentielle n'est malheureusement pas reconnue à sa juste valeur et trop peu mise en avant. Peu de gens connaissent le travail indispensable des civilistes dans les domaines sociaux, environnementaux et culturels. A nous de le répéter inlassablement avec votre soutien.

« Tu te sens plus utile ! »

Vivre et travailler selon les rythmes de la nature et des animaux, contribuer à la production de denrées alimentaires locales, connaître les plaisirs et les difficultés du métier paysan. Celle-ci a été l'expérience de *Niki Paltenghi*, qui a prêté 5 mois de service civil dans un alpage en Valle Verzasca (Tessin). Un interview de *Zeno Casella*.

Comment se déroulait ta « journée type » à l'alpage où t'as prêté service ?

Après le petit déjeuner, la journée commençait par... les *excréments* (rires). La première tâche que je devais accomplir était en effet le nettoyage de l'étable des chèvres, afin de libérer les mangeoires et assurer la propreté de l'espace où étaient logés les animaux. Après avoir nourri les chèvres, il fallait transporter le lait jusqu'au local où était fabriqué le fromage et tous les autres produits laitiers de la ferme. En plus, je devais alors me dédier à d'autres petits travaux à l'alpage et dans les alentours : couper du bois, faire des petites réparations, aménager les chemins menant à la ferme etc.

Comment étaient tes rapports avec ton établissement d'affectation ?

Le couple qui gère l'alpage où j'ai travaillé était très ouvert au dialogue, je me suis très bien trouvé malgré le fait qu'on était étroitement en contact au cours de toute la journée. Ils étaient très disponibles à raconter leurs expériences et leurs difficultés, à partager leur point de vue sur plein de sujets : l'échange a été vraiment enrichissant ! Je continue d'avoir des forts contacts avec eux même après la fin de mon affectation : on se voit souvent pour des soupers, je vais les aider pour faire le foin, ou même seulement au téléphone pour savoir comment vont les choses.

Comment es-tu arrivé au service civil ? Es-tu satisfait du choix ?

À la fin de l'école secondaire, j'ai fait des stages et j'avais déjà décidé de m'inscrire à l'ECAL de Lausanne, pour une raison pratique j'ai donc choisi de fréquenter l'école de recrue. Pendant mes études à Lausanne j'ai pourtant renvoyé plusieurs cours de répétition et l'idée de retourner en caserne me hantait. Après le diplôme j'ai donc demandé l'admission au service civil, ce qui m'a permis de continuer à suivre des projets que j'avais en cours, mais aussi de vivre des expériences très enrichissantes et certainement plus utiles au pays qu'aller tirer des centaines de projectiles dans un talus !

Quelles différences as-tu trouvées entre le service civil et l'armée ?

Se lever pour aller tirer est stupide et moins motivant que se lever pour aller aider quelqu'un qui entretient le territoire, qui produit des aliments de qualité etc. À la fin de la journée, quand tu vois ce que t'as ac-



Niki Paltenghi traie dans l'étable. De belles perspectives sur le lieu d'affectation (photos : m.a.d.).

complis, quand tu manges le fromage que t'as contribué à réaliser, quand tu vois le mur que t'as construit, tu te sens beaucoup plus utile ! À long terme, la connaissance de personnes et d'expériences de la réalité paysanne, d'une longue et précieuse tradition agro-alimentaire, d'une histoire de vie comme celle que j'ai vu à l'alpage, tout cela a une valeur beaucoup plus grande que ce que j'ai fait à l'armée. Cette expérience m'a d'ailleurs motivé à rester au Tessin et à changer l'axe de ma vie : je pouvais me transférer à Zurich pour travailler comme graphiste, mais j'ai décidé de relever un ancien moulin dans ma région et de contribuer à le revaloriser.

Le débat sur la situation des paysans en Suisse est actuellement très vif.

Qu'est-ce que ton expérience de service civil t'as transmis à ce propos ?

Le travail de tous les jours et les discussions que j'ai eu avec mon établissement d'affectation m'ont montré encore plus l'importance environnementale, sanitaire, économique et sociale du secteur agricole : la tutelle de la biodiversité et du territoire, la fourniture de produits pour une alimentation saine et diversifiée, la diminution de la dépendance de l'étranger auxquelles contribuent les paysans sont en effet souvent oubliés ! Le débat sur les initiatives agricoles ou sur la réforme de la loi sur la chasse l'a clairement démontré, faisant res-



sortir une incompréhension entre producteurs ruraux et consommateurs urbains. La pression subie par la grande distribution, la difficulté à vendre ses produits à des prix équitables, le peu d'attractivité du métier ne font qu'augmenter la pression sur les paysans, et les ultérieures limitations proposées n'ont pas été acceptées par nombre d'entre eux. L'approche adoptée au Tessin, où vient d'être approuvée l'introduction du principe de la souveraineté alimentaire dans la constitution cantonale, me paraît beaucoup plus intéressant et un bon point de départ : pour avoir une agriculture durable et sociale, il s'agit de soutenir davantage le monde paysan, de le rapprocher des consommateurs, non pas de le culpabiliser !

Actualités du Palais fédéral

Critères d'admission

Le 27.4.22, le Conseil fédéral a approuvé le rapport «Conditions d'admission au service militaire, à la protection civile et au service civil pour les personnes ayant des restrictions médicales». Depuis 1995, le principe dit de l'affectation différenciée permet d'incorporer à la troupe des conscrits ayant des restrictions médicales (p. ex. incapacité à porter ou à soulever des charges, à effectuer des marches ou, pour des raisons de santé, à tirer). Les profils d'exigences appliqués lors du recrutement ont également été adaptés à cet effet. En outre, depuis 2013, des personnes déclarées inaptes au service militaire et au service de protection civile pour des motifs médicaux peuvent aussi, à leur demande, être attribuées à l'armée. L'aptitude au service militaire est une condition impérative pour intégrer le service civil. C'est pourquoi une personne déclarée inapte au service militaire ne peut pas être admise à ce service. Cette règle s'applique également aux personnes qui sont attribuées, à leur demande, à l'armée. (Admin.ch; réd.)

D'anciennes mesures tirées de l'oubli

Le 2.3.22, l'UDC a déposé la motion «Augmenter l'effectif de l'armée en prenant des mesures pour le service civil». Il s'agit de 6 exigences visant à rendre plus difficile le passage de l'armée au service civil. 1.) Au service civil, un minimum de 150 jours de service est garanti dans tous les cas. 2.) Le facteur 1,5 s'applique aussi au décompte des jours de service des sous-officiers et des officiers au service civil. 3.) Interdiction des affectations au service civil pour lesquelles il faut avoir commencé ou terminé des études de médecine humaine, dentaire ou vétérinaire. 4.) Pas d'admission de militaires n'ayant plus de jours de service à accomplir. 5.) Obligation d'accomplir une période d'affectation par année dès l'admission. 6.) Obligation pour les requérants ayant déposé leur demande pendant l'école de recrues de terminer leur «affectation longue» au plus tard pendant l'année civile qui suit l'entrée en force de la décision d'admission.

Le 27.4.22, le Conseil fédéral a proposé d'accepter la motion. (Curia Vista ; réd.)

Objecteurs de conscience russes

Le 13.5., le GSsA a déposé à Berne la pétition «Asyl auch für russische Deserteure und Kriegsgegner*innen». Il est «important que la Suisse, en tant qu'Etat dépositaire de la Convention de Genève, prenne aujourd'hui son rôle au sérieux et introduise immédiatement un asile d'ambassade pour les objecteurs de conscience et les dissidents russes». La pétition, signée par 6557 personnes, demande : «Un asile d'ambassade pour les objecteurs de conscience, les dissidents et les militants pacifistes permettra d'éviter que toute une génération de jeunes Russes soit envoyée en Ukraine pour servir de chair à canon aux fantasmes de pouvoir de Poutine.» Des centaines de milliers de jeunes gens en Russie n'ont d'autre choix que de s'engager dans la guerre ou de désertir. «Désertir est cependant une décision lourde de conséquences, car ils doivent s'attendre à une lourde répression qui pourrait même les conduire devant une cour martiale.» Les militants pour la paix sont également réprimés et criminalisés en Russie. (comm GSsA; gs)

Projet pilote «Assistance ambulatoire»

Apporter un soutien, améliorer la qualité de vie

Depuis décembre 2021, des affectations ont lieu dans le cadre du projet pilote «assistance ambulatoire» : à travers la Suisse, ce sont 130 places d'affectation qui sont disponibles et plus de 70 affectations ont déjà commencé ou ont été convenues. Quels sont les retours des participants ?

Tawan Pinworasarn, civiliste de 29 ans, n'hésite pas une seconde : «Même si j'ai vécu des situations difficiles, je ne suis jamais rentré chez moi frustré.» Au lieu de travailler dans une institution stationnaire, il s'occupe de personnes âgées ou de personnes handicapées à raison de quelques heures par jour à leur domicile, pour la section bernoise du Service de relève Suisse. Il s'occupe par exemple de leurs courses, fait la cuisine et discute avec eux. À tous ceux qui se sentent capables de le faire et disposent de la souplesse nécessaire, il recommanderait l'expérience. Il faut toutefois se sentir une certaine vocation pour cela, car les affectations peuvent être éprouvantes :



Le civiliste Tawan Pinworasarn travaille dans la cuisine de Patrick Wenger, qui vit avec Parkinson (photo: Olivier Rüegsegger).

«Je me retrouve pendant plusieurs heures dans la sphère privée de la personne que j'accompagne, sans échappatoire, ce qui n'est pas le cas quand on travaille dans un EMS.» Il faut faire preuve d'ouverture d'esprit, de sensibilité, et savoir garder son calme dans les situations difficiles.

La nouveauté de ces affectations ne tient pas seulement au lieu et à la charge de travail.

L'objectif, qui est de soulager les proches des personnes nécessitant une prise en charge, est également nouveau. Selon Udo Michel, directeur du Service de relève bernois, les proches ont besoin de souffler. Toujours plus de personnes souhaitent rester autonomes à leur domicile le plus longtemps possible, ce qui a également des implications pour leur entourage. Les besoins d'assistance augmentent, une tendance renforcée par l'évolution démographique et la diversification des constellations familiales. L'Office fédéral du service civil a identifié l'évolution des besoins. Dans le cadre de ce projet pilote, il évalue si les civilistes peuvent constituer une ressource supplémentaire en termes d'assistance et analyse les adaptations légales qui seraient nécessaires pour l'exécution de ce type d'affectation dans le cadre du service civil ordinaire. M. Michel est satisfait des expériences faites jusqu'ici : «le feedback des civilistes et des personnes prises en charge par le service de relève sont positifs.»

Steven Sohn, responsable de projet, CIVI

Il y a encore des places d'affectation disponibles ! Si vous êtes intéressé(e), contactez directement votre centre régional.

Antenne Romande

Carte Blanche

Vision de jeunes

Cette année, la Session des jeunes – le parlement des jeunes national – discutera entre autres du système de l'obligation de servir. Les participantes et participants à cet événement ont entre 14 et 21 ans. On comprend donc que le service obligatoire soit un thème qui les intéresse particulièrement, et à juste titre puisque ce sont eux qui accomplissent le service civil, militaire ou la protection civile. Cette question est donc régulièrement à l'ordre du jour de la Session des jeunes, depuis sa première édition en 1991.

Organisée alors pour le 700^e anniversaire de la Confédération, les participants avaient déposé une pétition demandant l'introduction du service civil, réalisée 5 ans plus tard. Mais cette revendication allait nettement plus loin puisqu'elle réclamait par exemple le libre choix entre le service militaire et civil, l'amnistie des objecteurs de conscience ou encore une diminution du budget de l'armée proportionnelle à l'augmentation du nombre de civilistes.

En 2005, c'était l'abolition de l'armée qui était revendiquée tout en précisant l'importance de conserver un service civil actif en cas de catastrophes. Ce fut également l'occasion de rappeler que la Suisse devait s'engager pour la promotion civile de la paix. En 2011, la Session des jeunes s'est à nouveau penchée sur la question et, dans la même ligne, a demandé de développer les engagements de civilistes dans le domaine de la coopération au développement.

En 2013 enfin, deux revendications ont été déposées. La première demandait que l'affectation longue de 180 jours soit effectuée avant l'âge de 27 ans. Ceci visait à élargir le délai actuel de 3 ans, offrant ainsi plus de flexibilité aux futurs civilistes. La seconde réclamait de créer une base constitutionnelle établissant juridiquement l'égalité entre le service militaire et le service civil.

On le voit, les jeunes souhaitent débattre de ces questions qui les touchent directement. Et leurs solutions sont bien plus dans l'air du temps que celles proposées par le Conseil fédéral et le parlement, dont les membres ont pour certains effectué leur école de recrues il y a bien longtemps. Vouloir plus de contraintes, rendre le service civil moins « attractif » ou augmenter le nombre de jours de service va totalement à l'encontre de ce qui est réclamé par les premiers concernés. Il serait temps de les entendre.

Florian Schweri,
responsable Romande

Rétablissement d'alpage et prairies

Paolo Maggini est responsable de Naturnetz au Tessin et aux Grisons.

Il travaille avec des civilistes chaque jour. Ici, il nous présente son travail.

Tu es le représentant de Naturnetz pour le Tessin et les Grisons. Quelles sont tes tâches ?

Je coordonne 6 employés dans différents projets pratiques, administratifs et conceptuels. J'acquies et je planifie les projets de protection de la nature sur toute l'année. Je m'occupe du logement des civilistes, du parc véhicules, des machines et des outils. Je siéges au conseil de direction de Naturnetz et je prends des décisions pour toute l'association. Mon travail est principalement au bureau et en contact avec les gens. Je travaille chez Naturnetz au Tessin et aux Grisons depuis Octobre 2020.

Depuis quand Naturnetz existe-t-il au Tessin et aux Grisons ?

A partir de 2010 environ Naturnetz a commencé à réaliser certains projets dans les Cantons du Tessin et des Grisons. La filiale Grisons est opérative à partir de 2013 et la filiale au Tessin depuis 2016. En 2019 les 2 filiales se sont réunies. Depuis son début, Naturnetz au Tessin et aux Grisons engage des civilistes.

Combien de civis y-a-t'il chez Naturnetz au Tessin et aux Grisons ?

Au total il y a environ une centaine de civilistes par année qui passent de notre filiale.

Quelles sont les tâches typiques des civilistes ?

Les civilistes font tous les types de travaux. Plantations d'arbres, valorisation de sentiers pédestres, constructions de murs en pierre sèche, lutte au néophytes invasives, rétablissement d'alpage et prairies, etc.

Où as-tu toi-même effectué ton service civil ?

J'ai fait 2 mois pour le Tre Valli Soccorso à Biasca (premier secours dans l'ambulance), 6 mois pour la Fondation Terra Vecchia à Bordeï (travail social dans une communauté thérapeutique) et 5 mois à l'Office fédéral de l'environnement (collaborateur scientifique à la section Politique du paysage).

Y a-t-il des différences entre les activités de Naturnetz au Tessin et aux Grisons et les sections Mittelland et Nordostschweiz ?

La principale différence est l'endroit de travail. Dans le Tessin et les Grisons on travaille toujours dans la pente. On doit marcher sur des sentiers de montagne et on est souvent en altitude.

Comment es-tu venu au thème de la conservation de la nature et de la biodiversité ?

Avec mes études universitaires en Géographie, mon service civil à l'OFEV et mon intérêt personnel envers la nature.

Quels sont les projets d'avenir de Naturnetz au Tessin et aux Grisons ?

Continuer des projets intéressants avec les civilistes et développer des nouveaux projets d'éducation environnementales avec des écoles et des entreprises.

Que souhaites-tu pour l'avenir du service civil ?

Je souhaite qu'il continue d'exister et que les femmes aient aussi les mêmes opportunités que les hommes d'effectuer ces valeurs professionnelles (le service civil offre de très bons stages payés).

Les questions ont été posées par **Gregor Szyndler**.

